

SEANCE DU 8 AVRIL 2022

Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2022, les membres du Conseil municipal de Marat se sont réunis, le 10 avril 2021 à 20 heures 30 en salle du conseil, sous la présidence du maire, M. Patrice DOUARRE.

Etaient Présents : M. DOUARRE Patrice, M. COSTE Philippe, M. BRAJON Sébastien, Mme VIALLE Marie-Hélène, Mme GOURCY Geneviève, Mme CREPET Laure, Mme PENSEC Annaïg, M. ROLLIER Jean-Claude, M. LECOQ Gérard, M. SAVY Charley.

Absents excusés : M. SABATIER Gaétan, M. DUFOURNAUD Thomas, Mme BOSDECHER Joëlle, M. DELAIR Alain, M. DOUSSON Jonathan.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. M. Sébastien BRAJON est désigné pour assurer cette fonction.

1/ PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 25 MARS 2022

En avant-propos, Gérard LECOQ souhaite revenir sur la rédaction des procès-verbaux et notamment sur la retranscription des avis personnels de chaque conseiller. Un point est fait sur le droit de parole et l'expression des différentes idées. En réponse, le second adjoint a souhaité rappeler la volonté de neutralité politique de l'équipe municipale. D'un commun accord et dans le respect de la loi, le conseil autorise donc le secrétaire de séance à ajouter un chapitre « Commentaires et expressions personnelles » en fin de procès-verbal.

Le PV du 25 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Avant-propos : M. GENESTIER, Inspecteur des Finances Publiques, est intervenu en mairie concernant le compte administratif 2021 et le budget prévisionnel 2022. Il a signifié que les finances communales étaient saines mais que, malgré les nombreux efforts budgétaires consentis, elles sont pénalisées par les emprunts en cours, certaines dépenses liées à la voirie et à l'école. Les seules ressources de la commune sont les dotations et l'impôt direct. Lors de la réflexion sur le sujet, une idée est émise pour rechercher des solutions alternatives pour mener à bien des projets à court et moyen terme via des initiatives bénévoles ou des aides jusqu'à présent non sollicitées ou méconnues. En conclusion, la pérennité de l'école reste une priorité de l'équipe.

M. Philippe COSTE, 1^{er} adjoint chargé des finances, a été désigné pour présider la séance pour la présentation et le vote des budgets primitifs 2022.

Le budget du CCAS (émanation du budget général) a été adopté lors de la réunion du Centre Communal d'Action Sociale, qui est un Etablissement Public Communal Administratif, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie administrative à l'égard de la commune. Il ne sera donc pas présenté ci-après.

1. EN FONCTIONNEMENT :

▪ Budget général de la commune : dépenses

Chapitres Budgétaires	<i>Exercice précédent réalisé</i> 2021	Exercice courant 2022
11-Charges à caractère général	118 362,94 €	153 450,00 €
12-Charges de personnels et frais assimilés	320 050,00 €	327 700,00 €
42-Opérations d'ordre de transfert entre sections	3238,77 €	186 910,87 €
65-Autres charges de gestion courante	101 677,91 €	108 300,00 €
66-Charges Financières	18 780,85 €	33 872,00 €
67-Charges exceptionnelles	106 000,00 €	104 000,00 €
Total dépenses	668 109,53 €	914 232,87 €

*Lors de la présentation du budget général et avant approbation, un point détaillé est réalisé par le premier adjoint sur la ligne Energie/Electricité. A ce jour, 3 fournisseurs approvisionnent les différents bâtiments communaux. En vue d'optimiser la gestion de cette dépense, il est demandé à ce qu'une commission Energie soit créée au sein du conseil municipal. Le conseil donne son accord.

Dans la même optique, Gérard LECOQ propose la réalisation d'un diagnostic gratuit sur l'éclairage public (étude différente de celle réalisée précédemment par le SIAEG63) avec le concours du PNR Livradois-Forez. Le conseil donne son accord pour en effectuer la demande.

* Des renseignements complémentaires vont être demandés pour connaître les modalités d'embauche d'une personne en service civique.

Budget général de la commune : Recettes

Chapitres Budgétaires	<i>Exercice précédent réalisé</i>	Exercice courant
02-Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €
13-Atténuation de charges	16 000,00 €	16 000,00 €
70-Produits des services, du domaine et vente diverses	1 750,00 €	18 000,00 €
73-Impôts et taxes	332 402,00 €	390 256,24 €
74-Dotations subventions et participations	248 983,00 €	255 428,00 €
75-Autres produits de gestion courante	600,00 €	2 000,00 €
77-Produits exceptionnels	23 000,00 €	53 000,00 €
Total Recettes	622 735,00 €	734 684,24 €

▪ **Budget Assainissement : Dépenses**

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
11-Charges à caractère général	58 833,92 €	66 102,43 €
14-Atténuation de produits	1 000,00 €	0 €
23- Virement à la section d'investissement	15 000,00 €	13 365,00 €
42-Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 145,00 €	1 145,00 €
Total dépenses	75 978,92 €	80 612,43 €

▪ **Budget Assainissement : Recettes**

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
02-Résultat d'exploitation reporté	0 €	0 €
70-Vente de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	9 000,00 €	12 300,00 €
Total Recettes	9 000,00 €	12 300,00 €

▪ **Budget Lotissement « La Bertigne »: Dépenses**

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
02-Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0 €	0 €
11-Charges à caractère général	0 €	0 €
42- Opérations d'ordre de transfert entre sections	532 710,66 €	16 861,82 €
65- Autres charges de gestion courante	0 €	0 €
66- Charges financières	8 013,44 €	3 404,15 €
Total dépenses	540 724.10 €	20 265.97 €

Budget Lotissement « La Bertigne » : Recettes

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
02-Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €
42-Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00 €	179 548,71 €
70- Produits des services, du domaine et ventes diverses	37 300,00 €	60 260,00 €
75- Autres produits de gestion courante	0 €	0 €
Total Recettes	587 300,00 €	239 808,71 €

▪ **Budget Caisse des écoles : Dépenses**

Chapitres Budgétaires	<i>Exercice précédent réalisé</i>	Exercice courant
02-Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €
11-Charges à caractère général	27 400,00 €	38 862,66 €
65-Autres charges de gestion courante	0 €	0 €
Total dépenses	27 400,00 €	38 862,66 €

* Concernant le budget Caisse des Ecoles et à la demande de l'équipe municipale, un écrit sera fait par M. le Maire pour formaliser le budget annuel alloué à l'équipe enseignante (avec une segmentation par période) et à la cantine (la loi Egalim est déjà respectée mais engendre des inquiétudes concernant les futures dépenses).

▪ **Budget Caisse des écoles : Recettes**

Chapitres Budgétaires	<i>Exercice précédent réalisé</i>	Exercice courant
02-Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €
74-Dotations, subventions et participations	13 582,48 €	23 500,00 €
75-Autres produits de gestion courante	18 000,00 €	19 000,00 €
Produits exceptionnels	0 €	0 €
Total Recettes	31 582,48 €	42 500,00 €

2. EN INVESTISSEMENT

▪ Budget général de la commune : dépenses

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
01- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €
20- Dépense imprévues (investissement)	0 €	5 000,00 €
16- Emprunts et dettes assimilées	50 069,88 €	51 258,44 €
20- immobilisations incorporelles	0 €	0 €
204-Subventions d'équipement versées	30 000,00 €	16 800,00 €
21-immobilisations corporelles	0 €	0 €
22-immobilisations reçus en affectation	69 012,60 €	176 484,60 €
23- Immobilisations en cours	0 €	0 €
Total dépenses	149 082,48 €	249 543,04 €

▪ Budget général de la commune : Recettes

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
40- Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 238,98 €	186 910,87 €
10- Dotations, fonds divers et réserves	179 286,16 €	104 792,50 €
13- Subventions d'investissement	46 633,82 €	123 525,00 €
16- Emprunts et dettes assimilées	91 000,00 €	86 973,74 €
Total recettes	320 158,96 €	502 202,11 €

▪ Budget Assainissement : Dépenses

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
01- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €
22- Immobilisations en cours	19 998,00 €	26 000,00 €
Total dépenses	19 998,00 €	26 000,00 €

▪ **Budget Assainissement : Recettes**

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
01- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €
21 Virement de la section d'exploitation	15 000,00 €	13 365,00 €
40- Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 145,00 €	1 145,00 €
10-Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €
Subventions d'investissement	2 708,00 €	6 900,00 €
Total Recettes	18 853,00 €	21 410,00 €

▪ **Budget Lotissement « La Bertigne »: Dépenses**

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
01- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €
40- Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00 €	179 548,71 €
16- Emprunts et dettes assimilées	30 753,88 €	15 979,51 €
Total dépenses	580 753.88 €	195 528.22 €

▪ **Budget Lotissement « La Bertigne » : Recettes**

Chapitres Budgétaires	Exercice précédent réalisé	Exercice courant
Solde d'exécution de la section investissement reporté	0 €	0 €
40-Opérations d'ordre de transfert entre sections	532 710,66 €	16 861,82 €
16- Emprunts et dettes assimilées	0 €	21 206,41 €
Total Recettes	532 710.66 €	38 068.23 €

A l'issue de cette présentation et des différentes précisions apportées, les budgets primitifs sont adoptés comme suivant :

- Budget général (fonctionnement-investissement) : **adopté à l'unanimité.**
- Budget assainissement (fonctionnement-investissement) : **adopté à l'unanimité.**
- Budget lotissement « La Bertigne » (fonctionnement-investissement) : **adopté à l'unanimité.**
- Budget « caisses des écoles » (fonctionnement) : **adopté à l'unanimité.**
- Budget « CCAS » (fonctionnement) : **adopté à l'unanimité.**

3/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE 2022

Après un temps de discussion, les taux d'imposition (taxes directes locales) sont votés à l'unanimité comme suivant :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties passe à 33.5 % (contre 32.6 % précédemment),
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 80.84 % (contre 78.67 % précédemment).

Les membres du conseil ont bien pris en compte l'effort que cela représente pour les administrés mais soulignent également la période inflationniste actuelle et l'obligation d'équilibre financier pour notre commune.

4/ DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR CESSION ET SIGNATURE DES ACTES DES TERRAINS DU LOTISSEMENT LA BERTIGNE

Une délibération est adoptée à l'unanimité pour autoriser M. le Maire à signer les actes de ventes et tous autres documents administratifs afférents, des terrains restants au Lotissement La Bertigne.

5/ QUESTIONS DIVERSES

- Information : les travaux de la station-service devraient débuter en mai 2022.
- Information : élections présidentielles (1^{er} tour) le 10 avril.
- Information : journée des chemins le 23 avril.
- Terrain non bâti à La Bertigne : dans la première partie du lotissement, un terrain a été vendu mais n'a jamais été loti, son entretien minimal nécessitant l'intervention des services techniques. Un courrier va être adressé aux propriétaires afin de leur rappeler que ce terrain doit être bâti et que dans l'attente, il doit être entretenu. Il sera également proposé de racheter, pour le compte de la commune, la parcelle à son prix de vente initial : 6,10 € le m².
- Une interrogation a été posée concernant une éventuelle subvention à l'APE pour le marché de Noël et qui n'aurait pas été versée. Des recherches complémentaires doivent être réalisées.
- Ce jour, la fresque réalisée sous le préau de l'école a été inaugurée. L'APE et la commune se partagent les frais de l'apéritif offert. Environ 100 personnes, notamment les financeurs du projet, étaient présentes.

6/ COMMENTAIRES ET EXPRESSIONS PERSONNELLES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 23 h 00